

## Communiqué de presse

### CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

#### Réfection de la route cantonale : début de la déviation

Débutée avec des travaux sur la Place du 16 Mars, l'étape 2013 de la réfection de la traversée de Saint-Imier entrera dans une phase plus importante dès le 2 avril 2013. Dès ce jour, la circulation de transit sera déviée, selon le schéma usuel (trafic descendant par la rue de la Clef et la rue du Vallon ; trafic montant par la rue du Midi et la rue des Jonchères).

Divisée en 8 phases de travail, l'exécution de cette importante étape présente une certaine complexité. L'objectif affiché est de réaliser les 8 phases, soit un tronçon menant de la rue du Collège au carrefour de l'Erguël, jusqu'au 26 novembre 2013. Cet objectif ne pourra être atteint qu'à la condition que, durant ce chantier complexe, tout se déroule sans imprévu ni problème, et avec une météo favorable. Tout sera mis en œuvre pour atteindre cet objectif. Si tel était le cas, une nouvelle déviation du trafic par les rues de la Clef, du Vallon et des Jonchères pourrait être évitée lors de l'étape 2014 des travaux. Seule une déviation sur l'Est de la rue du Midi et la rue de la Suze serait en effet nécessaire.

Le programme prévisionnel des travaux peut être consulté sur internet ([www.saint-imier.ch/](http://www.saint-imier.ch/) rubrique ConviaCité). Il est le suivant :

- Phase 1      4 mars au 16 avril : réfection du nord de la Place du 16 Mars (entamée début mars 2013)
  
- Phase 2      jusqu'au 28 juin 2013 : fin des travaux au Nord de la Place du 16 Mars et réfection de la route cantonale, de la rue du Collège (reste accessible) au milieu de la Place du 16 Mars. L'accès au parking et à la rue de la Chapelle se fait par l'Est (rue Dr-Schwab).
  
- Phase 3      dès le 14 mai et jusqu'au 29 mai 2013 : réfection de la partie de la route cantonale à l'Est de la Place du 16 Mars. L'accès au parking de la Coop ne peut se faire que par la rue de la Chapelle. La rue Dr-Schwab est accessible en véhicule, mais forme un cul-de-sac.
  
- Phase 4      jusqu'au 28 juin : la réfection porte sur la route cantonale et son trottoir Sud à l'Est de la Place du 16 Mars. L'accès à la rue de la Chapelle et au parking est possible par la rue Francillon. La rue Dr-Schwab est accessible aux véhicules, mais forme un cul-de-sac. Rappelons ici que le projet tel qu'il a été voté par le souverain ne prévoit pas la rénovation du secteur Sud de la Place du 16 Mars.

Ces phases exécutées, l'Imériale pourra disposer, pour son cortège, de l'Ouest de la Place du 16 Mars et de la route cantonale refaite, jusqu'à l'Est de la rue Francillon. La partie nouvellement refaite (rue Francillon) ne pourra cependant pas accueillir de stand, car son nouvel équipement électrique (tirage des câbles, tableau électriques) ne pourra pas être installé jusqu'en juin 2013.

- Phase 5      1<sup>er</sup> juillet au 13 septembre 2013 : la rue Dr-Schwab est mise en chantier, de la Place du 16 Mars au carrefour de l'Erguël. Ce dernier reste ouvert normalement jusqu'au 16 août 2013 (hors l'accès à la rue Dr-Schwab), et l'accès à la rue de la Chapelle et au parking se fait par la rue Francillon.
  
- Phase 6      dès le 26 août la partie Nord du carrefour de l'Erguël (soit le débouché de la rue du Raisin) est mise en chantier jusqu'au 11 octobre 2013. Une signalisation lumineuse règle la circulation Est-Ouest (de la rue Dr. Schwab à

la rue de la Suze) sur le carrefour de l'Erguël. L'accès à la rue du Puits est possible.

Phase 7 dès le 23 septembre, les travaux sur le carrefour de l'Erguël s'étendent à l'intersection avec la rue du Puits. Le trajet Dr Schwab – rue de la Suze est réglé par des feux. Depuis le 13 septembre, la partie refaite de la rue Dr Schwab est accessible par l'ouest. Elle forme cependant un cul-de-sac à l'est.

Phase 8 du 4 au 28 novembre 2011 : le carrefour de l'Erguël est ouvert dans les parties refaites (soit le débouché sur la rue du Raisin ; intersection rue du Puits) et les travaux portent sur sa partie Sud-Est. La réalisation de cette phase dépend beaucoup de la météo.

Durant toutes les phases de travaux, les immeubles, appartements et commerces demeureront accessibles à pied. Une signalisation adaptée sera mise en place.

Le Conseil municipal remercie par avance de leur compréhension toutes les personnes touchées par ces travaux très importants et complexes. Ceux sont effectivement compliqués et délicats ; ils obligent à des changements dans les habitudes de déplacement. Ils sont cependant nécessaires pour le renouvellement des infrastructures vitales (eau, électricité, gaz, télécommunications) qui se trouvent dans la chaussée, et ils contribueront à donner un nouveau visage à la Cité, qui disposera d'un centre rajeuni, et dépourvu d'obstacle piétonnier.

Mardi 26 mars 2013  
(cm)